

Conditions générales de vente

Inscription :

L'inscription à une formation suppose que le client accepte le contenu du stage.

Les pré-requis doivent être validés au démarrage de la formation et le client s'engage à en avoir pris connaissance.

L'inscription suppose que le client accepte le contenu de stage décrit dans la convention dont le client possède un exemplaire.

Lieu :

Les formations ont lieu dans les locaux des clients, dans des hôtels ou chez des partenaires loueur de salles.

Le lieu figure sur la convention de formation ainsi que sur la convocation qui est adressée aux participants.

Prix et conditions de facturation :

Nos prix sont établis hors taxes.

La facture est adressée au client dès la fin de la formation.

En cas de paiement effectué par un OPCO, c'est au client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCO dont il dépend, avant le début de la formation.

Le client doit nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention de formation qui nous est retournée signée.

En cas de prise en charge partielle par son OPCO, la différence de coût lui sera directement facturée.

En cas de non réception de la prise en charge OPCO à l'issue de la formation, le client sera directement facturé.

Règlement :

Le règlement des factures s'effectue par virement bancaire selon l'échéance et les modalités indiqués sur la facture.

Les documents légaux :

- La convention de formation à nous retourner signée
- La convocation envoyée au participant.
- La facture adressée à l'issue de la formation.
- L'attestation de formation envoyée à la fin de la formation

Annulation d'une formation :

En cas de force majeure, Datalyo a la possibilité de reporter ou d'annuler un stage avec un préavis d'une semaine.

Dans ce cas, le client peut soit reporter l'inscription à une autre session de son choix, soit annuler sa demande d'inscription.

Datalyo ne peut être tenu responsable des coûts ou dommages entraînés par l'annulation du stage, ou son report à une date ultérieure.

Cas d'empêchement d'un participant :

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit à formation@datalyo.com

Toute journée de formation commencée est due.